



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 janvier 2024

REPRISE DES CLASSES LE LUNDI 22 JANVIER 2024 DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le rectorat porte à la connaissance des familles et des enseignants que les cours reprendront normalement dans les écoles, collèges et lycées de l'académie à compter du lundi 22 janvier 2024.

Toutefois, sur décision des maires concerné, la reprise des classes est décalée pour les élèves de 9 écoles de l'académie :

- À Saint-Benoit : l'école maternelle Denise Salaï, la reprise se fera lundi en fin de matinée, à 11h30, et l'école maternelle André Hoareau accueillera ses élèves à partir du mardi 23 janvier.
- À Saint Joseph : les écoles primaires La Crête 1, Les Cryptomérias, Matouta, La plaine des Grègues et Lenepveu accueilleront les élèves à partir du mardi 23 janvier.
- À Saint-Pierre : l'école maternelle Pierre Lagourgue restera fermée jusqu'à jeudi 25 janvier, en raison de travaux de remise en état.
- À Saint-Philippe, la rentrée est également reportée à mardi pour l'école primaire Maurice et Katia Kraft, en raison de problèmes d'alimentation en eau.
-

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

Rectorat de La Réunion
24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

Par ailleurs, les élèves du collège de la Marine à Saint-Joseph bénéficieront d'un repas froid pour leur premier jour de classe, le temps de la remise en fonctionnement du service de restauration.

Concernant les transports scolaires, certains circuits peuvent avoir été modifiés ou ne pas être assurés par les transporteurs. Les familles des élèves transportés sont donc invitées à prendre connaissance sur les sites des intercommunalités, de l'état du réseau de transport qui dessert la prise en charge de leur enfant

Enfin, il est recommandé aux parents de faire partir leur enfant à l'école avec une gourde d'eau potable et éventuellement un encas, en cas d'imprévu du côté de la restauration collective.